



Mot du maire – Octobre 2026

Ce mot a été lu au cours de la séance du conseil municipal du mardi 6 octobre 2026.

Résultats des dernières élections provinciales

Pour débiter, j'aimerais féliciter le candidat élu dans notre circonscription, M. Bernard Sévigny, et lui souhaiter bonne chance dans son nouveau défi. Du côté de la municipalité, nous allons le contacter pour lui transmettre nos félicitations et l'inviter à une rencontre. Cette démarche a pour but d'établir un bon lien de collaboration, car il sera notre représentant à l'Assemblée nationale.

Remerciements à M. André Bachand

Jeudi dernier, nous avons reçu le député sortant M. André Bachand, afin de le remercier de sa collaboration et de sa contribution envers notre municipalité durant les huit années de son mandat et de lui souhaiter bonne chance dans ses nouveaux défis. En plus de la lettre de remerciement qui lui a été adressée, nous lui avons offert un cadeau original qui est un souvenir d'une réalisation à Saint-Denis-de-Brompton, une reproduction de notre « pumtrack » sous forme de petite maquette. Je peux vous confirmer que cette marque de reconnaissance fut très appréciée de sa part.

Travaux de pavage sur le Chemin du Moulin

Le 20 septembre dernier, nous avons tenu une séance extraordinaire pour adopter une résolution qui a permis de débloquent un budget de 75 000 \$ pour effectuer des travaux de réparation pour une partie du Chemin du Moulin. Ces travaux non prévus ont été possibles, puisqu'il restait un montant provenant du surplus libre non affecté de l'année 2025 et que les revenus et dépenses de l'année en cours sont sous contrôle et à l'intérieur des objectifs fixés. Nous aurions aimé pouvoir faire tout le chemin, mais, malheureusement, les coûts sont trop élevés. Ce qui explique que nous procédons par étape, le temps que l'on puisse procéder à la réfection complète de ce chemin prévue en 2028 – 2029, dont une partie des coûts proviendrait d'une

aide financière gouvernementale du programme PAVL (Programme d'Aide à la Voirie Locale) que nous attendons.

Nomination au Gala des prix d'excellence

J'ai le plaisir de vous informer que le projet d'inventaire des actifs naturels de notre municipalité réalisé avec la collaboration de la firme WSP a été retenu à titre de finaliste au « *Grand prix du 32^e Gala des prix Excellence en Environnement* » pour notre implication pour la protection de l'environnement. Ce qui est une belle marque de reconnaissance qui fait rayonner, une fois de plus, notre municipalité.

Visite de notre député fédéral, M. Éric Lefebvre

La semaine dernière, nous avons eu la visite du député fédéral de la circonscription de Richmond, Arthabaska et Des Sources, M. Éric Lefebvre, qui est venu nous faire la présentation de son projet de remise de médailles honorifiques. Ce projet permettra de reconnaître l'implication et les gestes qui méritent d'être soulignés dans plusieurs catégories : persévérance, bénévole d'exception, acte de bravoure et personne d'exception. Or, si vous connaissez des personnes de votre entourage ou de votre organisation, qui pour lesquels vous voudriez soumettre leurs candidatures, vous pouvez contacter directement au bureau de M. Lefebvre au (819) 751-4477 ou encore lui faire parvenir un courriel à eric.lefebvre@parl.gc.ca. Ce qui est une belle initiative de sa part.

Contribution financière à la Sûreté du Québec

Dans le dossier de la contribution financière de notre municipalité à la Sûreté du Québec (SQ), notre directeur général, M. Pascal Blais, a eu la rencontre avec le citoyen M. Michel Corriveau pour lui faire part de quelques informations. Je crois qu'il est important de vous partager également les informations suivantes :

Dans les cinq dernières années, notre municipalité a été parmi celles qui ont connu les plus grandes augmentations, soient : 7.0% en 2022, 7.0% en 2023, 7.0% en 2024 (maximum prévu par la loi que la SQ pouvait augmenter). Par la suite, nous avons connu une augmentation de 12.7% en 2025 et de 6.82% en 2026. Ce qui fait un total de 40.5% en cinq ans pour une moyenne annualisée de 8.1% alors que l'IPC (Indice

des Prix à la consommation) des cinq dernières années a été de 19.5% ou encore 3.9% par année.

La facture pour le service de la SQ pour notre municipalité, qui est composée de 5 087 citoyens, est de 1 229 447 \$ en 2026. Ce qui représente 25% du budget total des 18 municipalités qui composent notre MRC du Val-Saint-François. Si on se compare à certaines municipalités de notre MRC :

- **Windsor** paie 767,555 \$, ce qui représente 16% du budget pour une population de 5,417 citoyens ;
- **Richmond** paie 267,173 \$, ce qui représente 5.8% du budget pour une population de 3431 citoyens ;
- **Stoke** paie 419,325 \$, ce qui représente 9.0% du budget pour une population de 3267 citoyens.

Voici les données 2025 sur les appels à la Sûreté du Québec avec les municipalités citées en exemple précédemment :

Municipalités	Nombre d'appels en 2025	Coût par appel en 2025
Saint-Denis-de-Brompton	558	2203 \$
Windsor	1,408	545 \$
Richmond	778	343 \$
Stoke	338	1240 \$

Comme vous pouvez le constater, la façon de facturer les municipalités doit être revue. Notre municipalité a déjà entamé des démarches avec l'appui de la MRC du Val-Saint-François et la Fédération québécoise des Municipalités afin de faire pression auprès du gouvernement pour qu'il revoie sa méthode de tarification des municipalités. Je peux aussi vous confirmer que notre municipalité n'est pas la seule qui vit ce problème. Naturellement, ce sera un dossier qui ne se règlera pas à court terme, mais qu'il faudra suivre et assurer les représentations auprès des différentes instances gouvernementales !

Retour sur la station de lavage

Pour ce qui est du dossier de la station de lavage, nous sommes à organiser une rencontre avec les maires et directeurs généraux des municipalités de Racine et Orford. Celle-ci aura pour but de mettre en place un protocole d'entente nous permettant d'établir les bases pour définir les implications et les actions pour

chacune des municipalités. Cela nous permettra de s'assurer qu'il n'y aura pas de malentendu pour la suite de cette collaboration municipale qui comprend aussi l'implication de partenaires comme l'Association de Protection du lac Brompton et le Domaine du lac Brompton. Il faut se rappeler qu'il y a eu des rencontres qui ont permis de mettre en place un plan d'action pour ce qui est de la réglementation, l'installation d'un horodateur, la gestion de la station de lavage, la patrouille sur le lac, etc. Je vais me permettre de mentionner que les propriétaires du Domaine du lac Brompton collaborent de façon significative en ayant participé à la réalisation de l'aménagement du terrain, qu'ils nous permettent d'utiliser cet espace pour la station de lavage, d'avoir les équipements qui sont installés dans le sous-sol de leur bâtiment en fournissant le gaz naturel et électricité, et ce, **gratuitement** pour une période de cinq ans. Il est important de mentionner que le propriétaire est même intervenu un dimanche matin pour effectuer une réparation sur un de nos équipements sans frais afin de permettre de poursuivre l'utilisation de la station de lavage pour le reste de la journée. Bref, c'est une très belle entente qui s'inscrit dans nos démarches de protéger l'environnement.

Travaux sur le chemin Bouffard

Nous avons débuté les travaux de resurfaçage sur le chemin Bouffard entre les rues de la Rocaille et Beauregard, dont la durée des travaux est estimée à quatre jours, et ce, conditionnellement aux aléas de la température.

Gestion des boues intégrées

À la suite des recommandations du comité ad hoc sur la gestion des boues d'épuration, nous avons franchi une première étape concrète en retirant les frais facturés directement aux citoyens pour l'inspection de leur installation septique. Par ailleurs, nous invitons les citoyens concernés à collaborer avec la firme mandatée par la Municipalité lorsqu'ils seront contactés pour une inspection. Cette collaboration est essentielle au bon déroulement du programme et contribue à la protection de notre environnement et de nos lacs. En 2027, nous poursuivrons la mise en œuvre des autres recommandations du comité afin de continuer à améliorer nos façons de faire.

Fête de l'abondance

On vous invite à la fête de l'Abondance, réalisée en collaboration avec le comité de Ville nourricière de Saint-Denis-de-Brompton, qui se tiendra le dimanche 11 octobre, de 11 h 00 à 16 h 00. L'évènement se tiendra au parc Alfred-Lamontagne (à côté du bureau de poste) ou au sous-sol de l'église en cas de pluie. C'est une belle occasion pour faire la rencontre de nos producteurs locaux, pour découvrir des produits bien de chez nous, pour apprendre à utiliser les plantes qui nous entourent et pour venir déguster de bonnes tisanes en cette saison automnale.